

# PANORAMA DU CONCEPT

# DE RÉSILIENCE

UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE EN FRANÇAIS SUR LA RÉSILIENCE

MAI 2019

Par Anna Goudet

Mai 2019



a Anna Goudet est assistante de recherche affiliée à l'IRNS et travaillant au sein de l'équipe de Vivons nos quartiers.



Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Canada

## Synthèse

Le concept de « résilience » a emprunté deux grandes voies lors de son entrée en France au tournant des années 2000. L'une est celle de l'écologie, l'autre celle de la psychologie. C'est sa définition systémique (anglophone) qui s'est la mieux implantée, quelle que soit la discipline. Néanmoins, les usages et définitions restent multiples et non stables. Les principales critiques qui sont apportées à ce concept sont :

- La difficulté à le mesurer, et les enjeux de définitions de la « catastrophe » ou le « traumatisme », puis de la « situation à atteindre » pour être dit résilient.
- L'enjeu éthique que sous-tend le concept par le passage du « lutter contre » pour apprendre à « vivre avec », en lien également avec le contexte néo-libéral dans lequel il prend de l'ampleur.
- La résilience est la plupart du temps pensée et observée à l'échelle de l'individu. Bien que le système soit pris en compte (il est alors facteur de vulnérabilité ou de résilience), ce ne sont pas les institutions du système qui sont considérées comme résilientes.
- La frilosité de l'utilisation du concept de « résilience sociale » dans le paysage francophone.

Concernant l'étude des migrations par le spectre de la résilience, nous remarquons la prégnance des études en psychologie et en travail social (notamment en lien avec la scolarité des jeunes immigrants). Ces études soulèvent des enjeux similaires à ceux évoqués précédemment.

## TABLE OF CONTENTS

<b>Introduction</b> .....	3
<b>1. La démarche de la recension</b> .....	4
<b>2. Une base socioécologique, systémique et anglophone de la « résilience »</b> .....	4
a) Incursion dans la géographie (et celle des risques) .....	4
b) Détour par les études urbaines.....	5
c) Succès (et controverses) de la résilience dans la coopération internationale .....	8
<b>3. L'entrée en France par la psychologie</b> .....	9
<b>4. Deux voies d'entrées (francophones), de mêmes enjeux</b> .....	11
<b>5. La « résilience sociale » : une très timide présence</b> .....	12
<b>6. Quelles utilisations du concept de « résilience » pour l'étude des migrations ?</b> .....	12
a) <b>Éducation et travail social : une conception individuelle...</b> .....	13
b) <b>... qui peuvent mener à des recommandations politiques</b> .....	13
c) <b>La migration, comme facteur de résilience ?</b> .....	15
d) <b>La sécurité, comme facteur de résilience face à l'immigration ?</b> .....	16
<b>Bibliographie:</b> .....	17
<b>Bibliographie thématique et résumés:</b> .....	20

## Introduction

Comme tout bon article sur la résilience qui se respecte, nous commencerons par souligner la polysémie du terme et son étymologie latine.

Du mot latin *resilire*, fabriqué à partir du verbe *salire* (sauter) et du préfix *re* (qui indique un mouvement vers l'arrière), deux évolutions se distinguent en langues française et anglaise. En français au Moyen-âge, c'est le mot « résiliation » au sens de se rétracter, se dégager d'un contrat par une sorte de saut en arrière qui est utilisé. En parallèle, en langue anglaise, de ce terme latin on retient l'idée de réaction après un choc, de rebond (Tisseron 2017, p.13-14). C'est ce dernier sens qui sera adopté et diffusé largement aux États-Unis. D'abord dans le domaine des sciences physiques, il sera largement mobilisé dans différents domaines par la suite et voyagera également entre les frontières nationales. Au début du XXe siècle, Paul Claudel notamment l'évoquait déjà : « Il y a dans le tempérament américain une qualité qu'on traduit là-bas par le mot de « resiliency » pour lequel je ne trouve pas en français de correspondant exact, car il unit les qualités d'élasticité, de ressort, de ressources et de bonne humeur » (cité dans Tisseron, 2017, p.14). Les premiers traducteurs français peineront d'ailleurs à trouver une traduction adéquate, et useront dans un premier temps du terme « résistance ».

Le succès de ce terme, aux États-Unis puis en France, est à mettre en lien avec le contexte sociopolitique, et notamment la valorisation nord-américaine de « sortir plus haut » dans une période de précarité à l'échelle individuelle comme nationale. En parallèle, une nouvelle définition du « traumatisme » comme « une réaction normale à une situation anormale » va promouvoir l'idée de résilience comme prévention de ces effets potentiellement pathogènes (Tisseron, 2017). Nous reviendrons sur ce contexte favorable à la diffusion de cette notion.

Dans le paysage scientifique francophone, et français plus particulièrement, on remarque que la notion de résilience semble s'être engagée sur deux grandes voies. D'une part, elle a été reprise dans l'univers de l'écologie, puis en science et en gestion des risques, et notamment en géographie et en études urbaines (« résilience urbaine »). Plus récemment c'est le domaine du développement et de la coopération internationale qui l'a adoptée. La deuxième voie qu'a suivie cette notion est celle de la psychologie (parfois sociale), selon plusieurs phases.

Nous commencerons par décrire ces deux grandes voies, pour ensuite dégager certains éléments et limites semblables dans leurs usages de la « résilience ». Nous terminerons par un aperçu de son usage dans l'étude des migrations. Mais avant tout nous ferons un retour sur la manière dont cette recension a été menée.

## 1. La démarche de la recension

Cette recension a été réalisée dans le cadre du Partenariat de recherche Immigration et résilience en milieu urbain et avait pour objectif d'offrir un aperçu du côté francophone de la littérature scientifique sur le concept de « résilience », suite à celle réalisée sur la littérature anglophone (voir Akbar 2017).

Ce document recense les articles, livres, rapports et sites web publiés entre 2000 et 2018. La recherche a été effectuée à partir de Google Scholar et des bases de données Érudit et Cairn. Les mots-clés sélectionnés sont : « résilience », « mesure de la résilience », « résilience sociale », « résilience et \*migration », « résilience et \*migrants ». Au final, ce sont 32 textes qui ont été recensés. Ceux-ci ont été sélectionnés pour leur pertinence – dans la mesure où ils apportaient des éléments à la discussion – et pour la centralité du concept de résilience dans leur approche – que celle-ci soit pour l'utiliser ou le critiquer.

## 2. Une base socioécologique, systémique et anglophone de la « résilience »

La communauté scientifique francophone s'appuie principalement sur les œuvres fondatrices anglophones du domaine de l'écologie. Ce sont alors notamment les définitions de Holling (1973), Walker et al. (2004), Folke et al. (2002), Adger (2000) ou encore de la *Resilience Alliance*<sup>1</sup> qui servent de point de départ et sont présentées, expliquées, discutées. C'est donc une perspective systémique et socioécologique que le concept de résilience semble avoir réussi sa transposition dans les courants francophones. La résilience (écologique) désigne « *la capacité d'un système à absorber une perturbation et à se réorganiser tout en opérant des changements de manière à conserver essentiellement les mêmes fonctions, structures, identités et rétroactions* » (Walker et al., 2004, n.t. dans Quenault 2017). Les activités humaines sont ainsi intégrées dans l'idée de système, à fois dans la perturbation comme dans la réorganisation (Marquis 2015).

Pour autant, dans cette voie, si elle est parfois évoquée (Dauphiné et Provitolo, 2007 ; Barroca et al. 2013 ; Cissé et al. 2018), la « résilience sociale » n'est pas définie, ni opérationnalisée dans les articles que nous avons recensés. On fait simplement référence à la définition donnée par Adger en 2000 : « *Il s'agit de la capacité des communautés humaines à supporter les chocs ou les perturbations externes et à se relever de telles perturbations* » (Adger, 2000).

À partir de son usage issu de l'écologie – qui ne pose pas déjà des problèmes pour obtenir une définition et une opérationnalisation consensuelles (Pigeon 2012) – la « résilience » s'immisce en géographie.

### a) Incursion dans la géographie (et celle des risques)

---

<sup>1</sup> Groupe présenté comme « un réseau international pluridisciplinaire qui a entrepris un puissant travail de lobbying en faveur d'une conception écologique « systémique » de la résilience » (Quenault 2013)

Le concept de résilience est introduit dans la géographie vers la fin des années 1990 (Djament-Tran *et al* 2011). C'est en particulier les travaux d'Aschan-Leygonie (1998, 2000) qui y contribuent largement. Elle part pour cela de la définition écologique de la notion proposée par Holling (1973), selon laquelle « après une perturbation le système n'est pas marqué par un retour à l'équilibre, expression d'un comportement de résistance, mais réagit au contraire de manière souvent positive, créatrice, grâce à de multiples changements et réajustements. La résilience est la propriété d'un système qui, adaptant sa structure au changement, conserve néanmoins la même trajectoire ; ainsi le système préserve sa structure qualitative » (Aschan-Leygonie 2000, p.65). Elle identifie en outre trois propriétés intrinsèques au système : l'*(in)stabilité du système* – « un système caractérisé par une forte variabilité a plus de chances qu'un système de forte stabilité de supporter une perturbation sans s'effondrer, car il est plus flexible et plus apte à l'incorporer dans son fonctionnement » (*Ibid.*, p.69) ; son *adaptabilité*, une notion proche de la résilience, parfois définie comme la « capacité à assurer un développement durable à travers des changements de l'environnement », mais qui ne peut être prise uniquement dans un sens positif : « il est possible qu'un comportement adaptatif amène une situation moins acceptable que l'ancienne », notamment à cause du décalage entre les temporalités des systèmes – écosystème à la temporalité longue et société humaine à la temporalité rapide ; cette adaptabilité est fonction du *rôle des acteurs* du système – la qualité et la quantité des interactions, ainsi que la vitesse de réactions et de réponses (*Ibid.* p.71) –, et de *l'apprentissage des effets des perturbations passées* (*Ibid.*) ; et, enfin, le *niveau de diversification du système* – la relation entre résilience et diversité n'est pourtant pas si positive selon les cas (*Ibid.*, p.72).

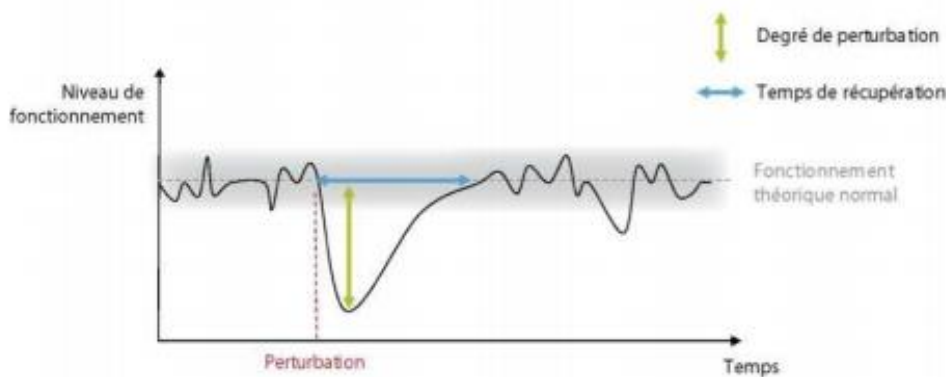
Néanmoins, cette tentative de transfert du concept de l'écologie à la géographie n'a pas toujours convaincu. Ce sont notamment les difficultés liées à la transposition de concepts élaborés à propos du vivant, voire de l'inerte, aux sociétés humaines qui ont été soulevés et qui ont d'ailleurs freiné l'introduction du concept de résilience dans la géographie des risques française (Djament-Tran *et al* 2011, p.13), mais qui sont loin de l'avoir complètement stoppé (Barroca *et al.* 2013). Dauphiné et Provitolo (2007), notamment, montre comment la double dimension physique et sociale du concept de résilience lui confère des atouts pour la gestion des risques. Ils identifient ainsi plusieurs facteurs positifs susceptibles d'augmenter la résilience d'un système soumis à une perturbation : la diversité, l'auto-organisation et l'apprentissage ; ainsi que des facteurs qui peuvent réduire la résilience : l'opposition à toutes formes d'innovation, un pouvoir excessif punissant toute déviance idéologique et une centralisation excessive des prises de décisions (*Ibid.*, p.117). Pigeon (2012) quant à lui souligne les apports de la résilience dans la géographie des risques par la contradiction qu'elle porte en son sein : la résilience n'aurait pas pour ambition d'éliminer toutes les catastrophes, ce qui relèverait de l'utopie, mais de réduire leurs intensités. La question qui reste : à partir de quel point la catastrophe est-elle acceptable, et pour qui et rapport à quoi ? Question qui laisse alors une porte d'entrée aux considérations politiques et idéologiques (*Ibid.*).

## b) Détour par les études urbaines

Dans la mesure où la définition de la résilience s'appuie sur l'idée de système, il est supposé qu'elle s'applique à tout système, et notamment urbain – dans lequel des composants (habitats, activités, infrastructures, populations, gouvernance) interagissent pour constituer le « fait urbain » (Toubin *et al.* 2012). La « résilience urbaine » est alors définie comme « la capacité de la ville à absorber une perturbation puis à récupérer ses fonctions à la suite de celle-ci » (Lhomme *et al.* 2010, repris par Toubin *et al.* 2012).

Toubin *et al.* identifient trois types de leviers nécessaires à l'expression de cette résilience : « 1) *Une stratégie technique*, visant à limiter le degré de perturbation du système par une meilleure capacité de résistance et d'absorption (Serre, 2011). 2) *Une stratégie organisationnelle*, visant à accélérer le retour à la normale par une gestion optimisée des moyens et des ressources, et une bonne accessibilité. [...] La capacité du système à fonctionner en mode dégradé (la fonction est assurée en partie ou à un niveau de performance plus faible) est un troisième levier d'action représenté par la forme de la courbe [voir fig.1] : formant alors avec les deux autres leviers le triangle de la résilience (Tierney et Bruneau, 2007). » (2012, p.4-5).

**Figure 1. la résilience de court terme ou la résilience spécifique d'un service urbain à une perturbation**



(*Ibid.*, p.5)

Ces auteurs soulignent en outre que « le lien avec la résilience de temps long passe logiquement par un processus d'amélioration continue qui vise à augmenter la résilience de temps court en mettant à profit les capacités d'apprentissage et d'adaptation du système pour agir sur l'un des trois leviers » (*Ibid.*, p.5).

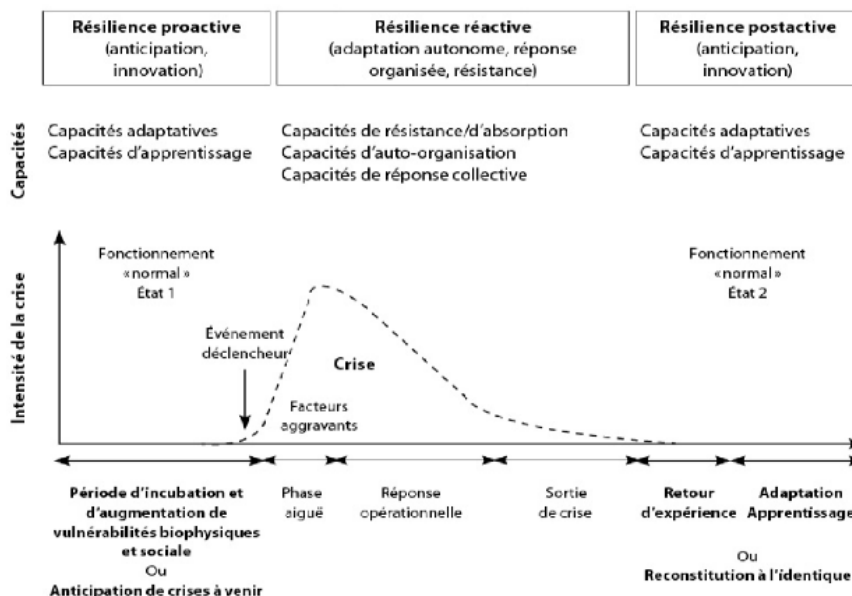
Récemment, au Québec, un ouvrage collectif se pose la question *La ville résiliente: comment la construire?* (Thomas et da Cunha (dir.) 2017). Si les auteurs n'ont pas recours au terme de « résilience sociale », ils s'appuient sur une approche basée sur la « justice sociale », dans la lignée des travaux de John Rawls, et inscrivent le concept de résilience dans le « paradigme de la durabilité ». Ils fondent ainsi leur posture sur quatre principes fondamentaux : « 1) une compréhension des constructions sociales (comment saisir les phénomènes de vulnérabilité et de résilience observés ? ; 2) une approche systémique (comment réagir face à des observations et à ces perceptions?); et 3) un sens de la responsabilité et un engagement soutenu envers la nature et la société (quelle attitude éthique prendre

face à ces observations et à ces perceptions?). » (*Ibid.*, p.55). Les auteurs reconnaissent quelques écueils de l'usage du concept de résilience. D'abord, son possible glissement – une « manipulation de la théorie » – vers un rôle réduit des institutions publiques et une responsabilisation accrue du secteur privé (*Ibid.*, p.52-53), mais les auteurs se demandent : « ces critiques portent-elles sur de petites nuances qui nous distraient d'un objectif commun, ou au contraire s'agit-il de positions éthiques fondamentalement différentes en ce qui concerne les relations entre les individus, leurs institutions et la nature? »; et les auteurs de répondre « probablement qu'il y a un peu des deux. » (*Ibid.*). Ensuite, c'est la question de l'évaluation de la résilience qu'ils jugent en effet difficilement quantifiable, et donc atteignable. Ils proposent alors de privilégier l'étude du « processus d'amélioration de la résilience et aux conditions favorables à sa construction, que ce soit sur le temps court ou long. » (*Ibid.*, p.70-71).

Pour résumer, leur conception de la résilience, voici le schéma présenté :

FIGURE 2.1

**Crise et résilience**



Source : Laganier, 2013.

(*Ibid.*, p.62)

Deux études de cas, à Dakar et Détroit, abordent également les enjeux de la résilience dans un contexte urbain, son opérationnalisation, mais aussi ses conséquences concrètes sur ces villes.

La conception du processus de résilience peut être comprise comme une volonté de « laisser faire » de la part de l'État qui mise sur la réactivité des habitants à développer les aménagements nécessaires pour répondre à la perturbation (Cissé *et al* 2018). C'est notamment ce qui a été observé dans les banlieues de Dakar, et qui a mené à la (re)construction de bidonvilles : peut-on dans ce cas parler de résilience ? Cissé *et al.* reprennent l'idée de Folke *et al.* (2002) selon laquelle « améliorer la résilience augmente les



chances de développement durable » pour montrer les écueils possibles d'une définition de la résilience en termes d'« adaptation ».

Le cas de la ville de Détroit, étudié par Paddeu (2012), illustre également plusieurs enjeux soulevés par le concept de « résilience urbaine ». D'abord les efforts des organismes communautaires, notamment en mettant en place des pratiques économiques alternatives, pour répondre aux conséquences de la crise économique et urbaine qui touche Detroit et ses habitants, montrent la capacité de la société civile à l'échelle locale d'être réactive et innovante. Ces initiatives donnent également « des pistes matérielles pour penser le futur de Detroit selon de nouveaux modèles urbains, qui ont tous en commun une volonté d'inversion du modèle traditionnel, fondé sur la croissance et les investissements de capitaux » (Paddeu 2012, p.138). Néanmoins, ces initiatives reposent sur des financements philanthropiques, et donc fragiles, et soulèvent la question de leur viabilité à long terme. D'autant plus qu'elles se heurtent à un problème d'une grande ampleur, à l'échelle d'une ville de 700 000 habitants. Outre la question de la temporalité de la résilience selon la viabilité des efforts, c'est également la temporalité de la « crise » – comment identifier l'« aléa » ou la « perturbation » lorsqu'il s'agit d'une crise économique au long cours ? – et du seuil de sortie « positive » de la crise – à quel moment peut-on dire qu'on a atteint la résilience ? – qui posent questions (*Ibid.*). Enfin, en parallèle de ces soucis d'opérationnalisation, la résilience est aussi un construit discursif (*Ibid.*), dans lequel la catastrophe peut être considérée comme un « rite de passage et une mesure de valeur » (Hernandez, 2012), comme « l'occasion d'une “nécessaire” purification de la “mauvaise” ville pour que puisse émerger la bonne ville après la catastrophe » (Paddeu 2012, p.134). Alors, l'intérêt politique semble prendre le pas sur l'intérêt scientifique du concept de résilience (Djament-Tran et al., 2012) – nous y reviendrons.

### c) Succès (et controverses) de la résilience dans la coopération internationale

Malgré des débuts parfois réticents, l'« injonction à la résilience » s'étend en dehors des milieux académiques et se généralise notamment à partir de l'impulsion initiale des Nations Unies à travers le Cadre d'action de Hyogo « *Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (2005-2015)* » (Quenault 2017). Depuis, ce « nouveau credo » s'est immiscé dans l'ensemble des agences et programmes des Nations Unies : UNISDR [Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes], PNUD [Programme de développement des Nations Unies], FAO [Organisation pour l'alimentation et l'agriculture], UNICEF [Fonds des Nations Unies pour l'enfance], etc... ; il a été repris par les institutions économiques et financières internationales : Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ... ; il a été intégré aux prescriptions des autres bailleurs nationaux ou communautaires (UK Department for International Development-DFID, US Agency for International Development-USAID, European Community Humanitarian Office-ECHO, etc.) ; il a également conquis les principales organisations internationales non gouvernementales (OING) renommées : la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge (IFRC), Fondation Rockefeller, Oxfam international, etc. (Quenault 2017).

Une illustration très nette de ce virage vers « l'assignation à résilience » (Quenault 2017), dans lequel on passe « de la victime au héros » (Djament-Tran *et al.*, 2011), est à constater dans l'iconographie de la campagne de 2010 de l'ONU pour l'ISDR *Towards resilient cities* (voir Revet, 2011<sup>2</sup>). Alors qu'auparavant on insistait plutôt sur la *vulnérabilité* en présentant une femme noire en détresse avec un enfant dans les bras, on privilégie maintenant une figure de la *résilience*, par l'image d'un homme musclé, souriant, en train de reconstruire un dispensaire (Djament *et al.*, 2011).

Cette nouvelle approche de la coopération internationale ne s'implante pas sans soulever de nombreuses critiques. Ces discours « pro-résilience » sont en effet parfois décriés comme un « moyen détourné de masquer les intérêts, les idéologies, les jugements de valeur et le projet de société fondamentalement néolibéral défendu (parfois à leur corps défendant) par les principaux bailleurs qui le portent et l'imposent aux acteurs et aux bénéficiaires de l'aide internationale » (Quenault 2017, p. 48-49). Par exemple, lors du séisme en Haïti de janvier 2010, on a largement insisté sur la résilience des habitants, en montrant des images des Port-au-Princiens montrant une force de caractère exceptionnelle, en train de prier dans des églises en ruines et entourés de morts, etc. En revanche, on a écarté les analyses mettant en avant l'implication des puissances coloniales dans l'isolement et la vulnérabilité de la société haïtienne (Diamont 2005, dans Djament-Tran *et al.* 2011, p.21-22).

Lorsque l'on essaye de mesurer la résilience, et même les effets de l'aide internationale sur la résilience, c'est l'échelle des ménages qui semble être privilégiée. En effet, la définition adoptée par l'équipe d'évaluation de la gestion de la crise en Haïti est « la capacité d'une communauté victime d'un sinistre à s'organiser, à tirer les leçons des incidences qui en découlent et à transcender leurs effets de telle façon qu'elle en sorte renforcée » et les indicateurs observés sont : le niveau de ressource, les endettement et prêts, les comportements d'Adaptation, le capital humain, les réseaux communautaires, la protection et la sécurité, les aspects psychosociaux (ces indicateurs sont observés à l'échelle des ménages) (Disaster Resilience Leadership Academy 2012). Les résultats de cette recherche qualitative mettent d'ailleurs en avant que l'aide internationale apportée n'a eu qu'un effet ténu sur les diverses dimensions de la résilience, voire même un effet négatif sur la santé psychosociale des ménages. En effet, l'aide a surtout été consacrée aux besoins de survie immédiats et non à accroître la résilience à long terme, et a ainsi même contribué au stress psycho-social en instaurant un sentiment de honte et de manque d'autonomie aux habitants (*Ibid.*).

### 3. L'entrée en France par la psychologie

La popularité (tant en nombre qu'en termes d'accès au public) du concept de résilience en psychologie en France est généralement attribuée à Cyrulnik<sup>3</sup> au début des années 2000. Ce psychiatre, neurologue et psychanalyste et ses collègues définissent la résilience comme « la capacité d'une personne ou d'un

<sup>2</sup> Revet S., 2011, « Injonctions contradictoires. La gestion internationale des catastrophes naturelles : entre vulnérabilité et résilience », Séminaire Résilience Urbaine, ENS Ulm, février 2011, <http://www.geographie.ens.fr/Compte-rendus-de-seances-2010-2011.html>

<sup>3</sup> Voir notamment : Cyrulnik B. (2002), *Un Merveilleux malheur*, Paris, Éditions Odile Jacob; Cyrulnik B. (2004), *Parler d'amour au bord du gouffre*, Paris, Éditions Odile Jacob.

groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères » (Manciaux *et al.* 2001, p.17).

Avant cela, Glenn Richardson (2002, repris dans Tisseron 2017) identifie trois vagues dans la définition de la résilience en psychologie. D'abord, c'est la résilience comme « qualité individuelle » qui prime, certains en seraient dotés alors que d'autres non ; ensuite, c'est la résilience comme « processus », en tant que chacun peut devenir résilient dans la mesure où il y est aidé/accompagné (une tentation moralisante vers un « chemin balisé » de la résilience a été alors décriée, d'autant plus que chaque spécialiste y allait de son propre « chemin » à suivre) ; la résilience comme « une force ou une capacité », à la fois innée et influencée par l'environnement, et qui permet justement de négocier avec les « ruptures de l'environnement » et les « bouleversements intérieurs » qui en résultent. Dans cette dernière acceptation du terme, chacun construit « sa » résilience, et la manifestation de celle-ci ne peut être connue à l'avance. Aujourd'hui, Tisseron avance une quatrième vague définitionnelle dans laquelle les trois vagues précédentes sont comprises comme complémentaires les unes aux autres, pour former un « système résilient ». La signification du terme s'étend et intègre donc des composantes sociales, économiques, psychologiques et politiques. C'est pourquoi le terme est appliqué maintenant à des collectifs, comme une « ville résiliente » ou une « entreprise résiliente ». Cette quatrième phase met ainsi l'accent sur deux particularités, selon Tisseron. D'une part, l'organisation collective serait une condition nécessaire pour la résilience individuelle. D'autre part, la résilience s'articule en quatre moments : 1/ se préparer au traumatisme, 2/ résister au traumatisme, 3/ se reconstruire, 4/ consolider le rétablissement.

La conception de la résilience par Cyrulnik et ses collègues a été reprise dans de nombreux champs d'application, outre la psychologie. Ce concept a en effet eu des échos en travail social (notamment avec Vatz-Laaroussi – nous y reviendrons) et en sciences de l'éducation (Théorêt 2005, Kamanzi *et al.* 2007), dont les liens entre scolarité et immigration (Bahi et Piquemal, 2013, Kanouté *et al.* 2014, Lafortune 2014, Piquemal 2017). Cette conception de la résilience sert également de socle au *Congrès mondial sur la résilience* dont il y a eu jusqu'à présent 4 éditions (Paris (France) en 2012, Timisoara (Roumanie) en 2014, Trois-Rivières (Québec) en 2016 et Marseille (France) en 2018<sup>4</sup>).

Outre l'identification, relativement classique, de facteurs de protection et de facteurs de risque, la conception psychologique de la résilience développe également les concepts de « tuteur de résilience » et « vecteur de résilience » :

« Pour Boris Cyrulnik, le tuteur de résilience est avant tout une personne aimante, significative, rencontrée au détour de la trajectoire et qui, parfois dans l'ombre, parfois ponctuellement, parfois indirectement, permet à la personne de reprendre pied dans sa vie parce qu'elle se sent approuvée, regardée et écoutée autrement que comme immigrante, réfugiée, exilée, impuissante ou victime. [...] En complément, les vecteurs de résilience renvoient à des acquis, des apprentissages, des compétences, des attitudes et des valeurs qui, là encore, sont parfois indifférenciés et peu valorisés par les familles

---

<sup>4</sup> La 5<sup>e</sup> édition aura lieu en 2020 à Yaoundé, Cameroun.

mais qui, au gré du parcours et de la mobilité, prennent une couleur, une luminosité nouvelle et signifiante et qui, de ce fait, selon ces moments, virages et obstacles, éclairent les choix à faire et les routes à suivre. Les vecteurs de résilience sont ainsi des transmetteurs de sens, tant sur le plan physique que symbolique. » (Vatz-Laaroussi 2009, p.218). Nous reviendrons sur les exemples qu'en donne Vatz-Laaroussi dans le contexte spécifique à l'immigration plus bas.

Cette conception de la résilience, en termes de psychologie « positive », n'échappe toutefois pas aux critiques. D'une part parce qu'en considérant la résilience comme « un objectif psychologique aisément accessible au moyen d'un entraînement adéquat », on instaure une nouvelle source de honte pour la victime qui est alors responsable de surmonter les difficultés, et d'en tirer des leçons (Illouz, 2016). D'autre part, cette nouvelle « injonction » soulève des enjeux éthiques. Et Eva Illouz de se demander en effet : « Des combattants qui se remettent facilement d'atrocités sont-ils plus estimables que ceux qui n'y parviennent pas ? J'en doute. Les individus résilients aux cruautés du néolibéralisme sont-ils plus admirables que leurs victimes ? J'en doute aussi. La résilience ne permet pas de faire la distinction entre le tempérament (admirable) du stoïcien et celui qui se rend imperméable à la souffrance sociale. » (*Ibid.*).

#### **4. Deux voies d'entrées (francophones), de mêmes enjeux**

Outre leurs différences disciplinaires, les définitions de la résilience soulèvent de nombreux enjeux communs. D'abord ces deux voies s'appuient sur des contextes d'émergence favorables et similaires, et propices aux critiques : le terreau néo-libéral (Felli 2014, Illouz 2016). Contexte qui favorise une « pensée positive » et qui redéfinit ainsi les catastrophes en « destructions créatrices » (Paddeu 2012).

Surtout, le bât blesse lorsque les auteurs tentent d'opérationnaliser le concept et d'en établir une mesure. Si des facteurs d'accroissement ou de réduction de la résilience ont été identifiés, tant dans sa conception socioécologique systémique (Dauphiné et Provitolo 2007) que psychologique (Manciaux 2001), le problème de la mesure persiste (Dauphiné et Provitolo 2007, UNICEF 2011, Rufat 2018 pour n'en citer que quelques-uns). D'autant plus que les auteurs ne parviennent pas à définir concrètement l'« aléa », la « catastrophe », le « traumatisme » ou encore la « vulnérabilité » auxquels on fait face dans un processus de résilience. Le doute persiste également sur la situation à atteindre pour être dit « résilient » (Paddeu 2012).

Et cela nous amène à un troisième enjeu soulevé par la résilience : comment s'articule-t-elle avec la temporalité longue, et plus précisément avec l'idée de « développement durable » ? L'enjeu est éthique, et beaucoup émettent de sérieuses réserves face à ce glissement possible (Djament-Tran *et al.* 2011, Lalleu 2011, Paddeu 2012, Toubin *et al.* 2012, Cissé *et al.* 2018). En effet, avec le concept de résilience, ne cesse-t-on pas de « lutter contre » pour apprendre à « vivre avec » (Quenault 2017 reprenant les rapports de l'UNISDR) (le réchauffement climatique et ses catastrophes de plus en plus nombreuses, le contexte néolibéral et ses inégalités de plus en plus profondes, par exemple) ?

## 5. La « résilience sociale » : une très timide présence

À notre connaissance, un seul article francophone traite explicitement de la « résilience sociale » ou « culturelle », en critique de son usage individualisé par les psychologues sociaux. Il s'agit d'un article de Lamont *et al.* (2013) sur les réactions à la discrimination sociale aux États-Unis (d'autres articles sur ce sujet ont été publiés en anglais par ce groupe de sociologues). Dans cette perspective, la notion de résilience recouvre à la fois la « la force morale intérieure », la « débrouillardise » et « le soutien social » ainsi que les « répertoires qui favorisent la reconnaissance ou l'institutionnalisation et la diffusion de conceptions positives du moi individuel ou collectif » (*Ibid.*, p.76).

Cette recherche se positionne ainsi : « Contrairement aux psychologues sociaux qui mettent l'accent sur la résilience individuelle, nous centrons notre étude sur la composante « culturelle » de la résilience, à savoir les répertoires culturels et la disponibilité d'autres moyens permettant d'appréhender la réalité sociale (voir également Harding, Lamont et Small, 2010), dont témoignent les réactions d'Afro-Américains face à la discrimination et au racisme » (*Ibid.*)

Selon ces auteurs, face aux discriminations, les Afro-Américains interrogés mobilisent deux grands types de répertoires. Le premier répertoire est axé sur un discours néolibéral, valorisant la compétition, la consommation, l'individualisation, la réussite personnelle. Le deuxième répertoire est lié à l'identité de groupe et prône une culture et ses expériences collectives. Ce sont ces récits qui sont susceptibles de « faire contrepoids au sentiment d'isolement et d'impuissance et, ainsi, assurer la résilience sociale. Ces répertoires mettent aussi l'accent sur la force morale et sur une histoire de la survie qui atténuent le sentiment de culpabilité et peuvent également contribuer à la résilience sociale. » (*Ibid.*, p.82).

Néanmoins, cette perspective, si elle a été louée, a aussi rencontré quelques critiques<sup>5</sup>. Martucceli (2013), en effet, reconnaît l'apport du concept de « résilience sociale », dans la mesure où « ce ne sont pas les capacités personnelles des individus à faire face aux changements sociaux qui sont à la base de cette version de la résilience sociale, mais les ressources collectives qui sont à leur disposition. C'est une des perspectives centrales du livre : la totalité des textes réunis s'insurge contre les versions réduisant la résilience à la seule « force » interne des individus, et propose de l'interpréter à partir d'un ensemble de supports sociaux et de répertoires culturels. » (p.1). En revanche, Martucceli relève le flou qu'entoure l'usage de cette notion tout au long de l'ouvrage : « Elle opère parfois comme une dimension normative d'évaluation et de jugement, tandis qu'à d'autres moments, elle ne semble être qu'un outil descriptif. Mais surtout, et c'est la principale difficulté analytique, la résilience devient presque un synonyme de toutes les capacités plurielles que les acteurs – individuels et collectifs – mobilisent pour affronter les changements », notamment proche des concepts d' « agentivité » ou de « capital social » (*Ibid.*, p.4).

## 6. Quelles utilisations du concept de « résilience » pour l'étude des migrations ?

---

<sup>5</sup> Cette critique ne porte pas directement sur ce texte, mais un ouvrage des auteurs portant également sur la résilience sociale : Peter A. Hall, Michèle Lamont (eds.), *Social Resilience in the Neoliberal Era*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 396 p.

Commençons par noter que les articles liant « résilience » et « migration » sont très rares. À titre d'exemple, sur la base de données Érudit, la recherche « résilience sociale » et « migration » dans « tout sauf corps du texte » ne donne aucun résultat. La recherche « résilience » et « migration » dans « tous les champs » donne quant à elle 218 résultats (dont la très grande majorité ne fera référence à l'un ou l'autre uniquement dans le titre d'une citation en bibliographie).

#### **a) Éducation et travail social : une conception individuelle...**

Les principaux articles qui lient migration et résilience sont ceux qui adoptent une approche en psychologie ou en travail social. Beaucoup d'entre eux sont issus du domaine de la « résilience scolaire » des jeunes immigrants (Bahi et Piquemal, 2013, Kanouté *et al.* 2014, Lafortune 2014, Piquemal 2017). La définition de la résilience repose sur celle offerte par Cyrulnik (2002) ou Théorêt (2005). L'approche adoptée est centrée sur la résilience de l'individu (en l'occurrence un jeune immigrant), dans un contexte de vulnérabilité (processus d'installation, parcours d'exil, peu de soutien des parents qui ne parlent pas la langue, etc.). Le « système » est pris en compte, ses acteurs étant alors considérés comme de potentiels « tuteurs de résilience » - il peut par exemple s'agir des organismes communautaires (Kanouté *et al.* 2014). La situation résiliente à atteindre est alors celle de la réussite scolaire, malgré les obstacles.

Les contributions aux actes de la troisième édition du congrès mondial sur la résilience (Jourdan-Ionescu *et al.* 2018) sont assez bien illustratives des problématiques étudiées et des enjeux soulevés par le concept de résilience. Notons déjà que toute une section de cet ouvrage est consacrée au thème « migration et résilience ». Ces contributions portent notamment sur la résilience des demandeurs d'asile à Montréal par l'accompagnement dans un organisme communautaire (Trosseille 2018), la résilience des infirmières formées à l'étranger face au stress de leur intégration au travail (Ndendeyingoma *et al.* 2018), les récits de vie comme méthode pour comprendre le sens donné par les familles à la résilience (dans une perspective compréhensive) (Piérart *et al.* 2018), ou comme méthode pour « évaluer » la résilience de jeunes immigrants (Lapointe-Gagnon et Jourdan-Ionescu, 2018). Ces textes présentent également quelques aspects de la résilience susceptibles d'être discutables. C'est par exemple le cas du texte de Trosseille (2018) qui présente alors la « voie de la résilience » comme une alternative au système de santé, dans la mesure où les demandeurs d'asile accompagnés par un organisme s'engagent ainsi dans un processus de guérison, sans pourtant que la « résilience » ne soit définie par l'auteure. Le texte de Ndendeyingoma *et al.* propose quant à lui plusieurs facteurs personnels comme « prendre les situations avec humour, la confiance en soi, l'affirmation de soi, la croyance et la spiritualité, être centré sur ses buts » dans l'optique d'« avancer dans l'intégration professionnelle malgré la discrimination perçue » (2018, p.195). On peut ici se demander si la résilience signifie de s'adapter à « vivre avec » la discrimination.

#### **b) ... qui peuvent mener à des recommandations politiques**

Les travaux de Vatz-Laaroussi qui s'appuient, entre autres, sur le concept de « résilience » sont à maints égards forts instructifs. Elle précise tout d'abord le saisir « dans une perspective qualitative et interactionniste, et pour mettre en œuvre des actions et interventions adaptées » (2009, p.217). Puis, elle identifie concrètement plusieurs « tuteurs » et « vecteurs de résilience ».

Il s'agit par exemple de *l'histoire expérientielle* des familles dans la mobilité, appuyée par des valeurs et des attitudes, ainsi que des objets (livres, photos, etc.); des *croyances religieuses*; du *réseau transnational*, décrit comme « un bassin extensible de personnes-clés qui peuvent, selon les rencontres, les périodes et les lieux, devenir des tuteurs de résilience » (*Ibid.*, p.225); des *personnages héroïques, mythiques ou légendaires* issus de l'histoire civique, des rapports internationaux ou encore des grandes épopées<sup>6</sup>. En outre, le *territoire* est, selon Vatz-Laaroussi, un « espace d'actualisation de la résilience » (*Ibid.*, p.228) dans la mesure où « il peut être ou non un espace de reconnaissance » : « Si, à travers les politiques, les programmes et les activités diverses, les membres de la famille immigrante se sentent connus et reconnus, alors ce territoire leur ouvre les portes de la résilience qui, elle-même, favorise l'insertion et l'intégration. Sinon, les forces de résilience de la famille vont s'actualiser à l'encontre du territoire et il y aura un hiatus par exemple entre les réseaux locaux et les réseaux transnationaux des immigrants ou encore entre leurs savoirs et les emplois qui leur sont proposés. » Le territoire peut ainsi être compris comme « l'espace géographique, social et politique dans le lequel le faisceau de résilience éclaire la trajectoire migratoire et ses acteurs », mais il peut aussi « se développer en parallèle avec ces autres espaces et représenter un nouvel obstacle, voire un nouveau traumatisme pour la famille migrante qui puisera dans ses tuteurs de résilience alternatifs, le réseau et l'histoire, pour y faire face » (*Ibid.*, p.229).

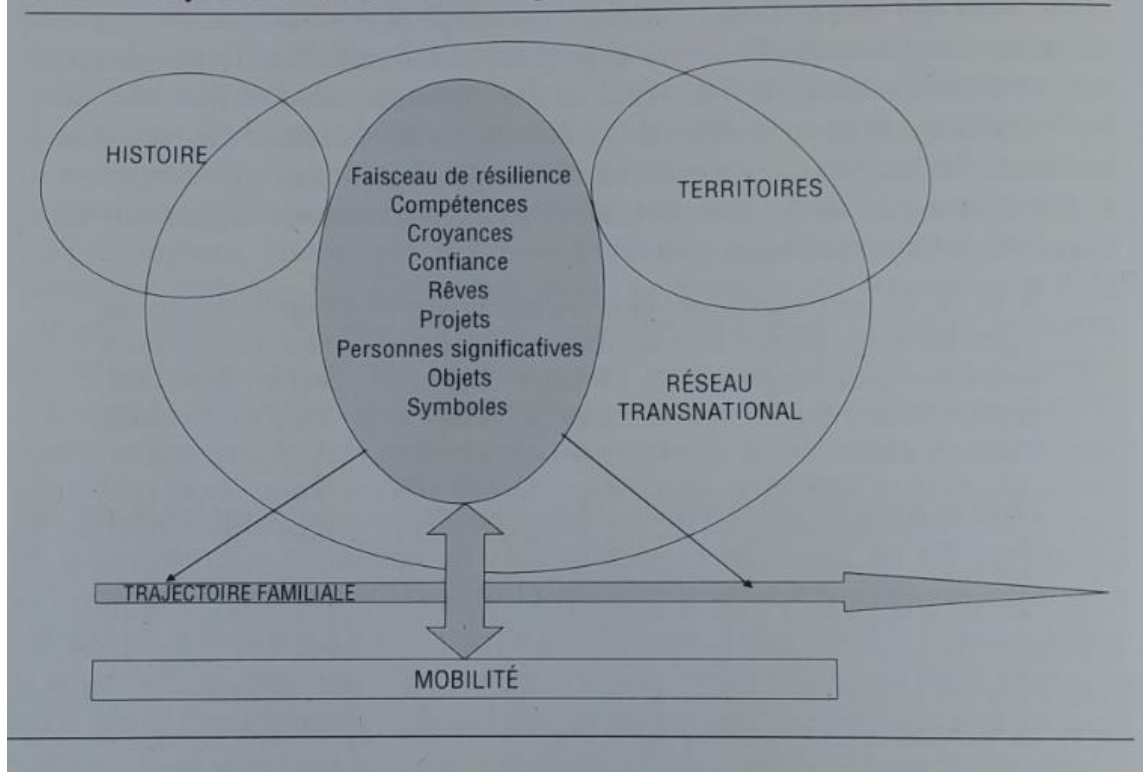
Pour résumer sa conceptualisation en *faisceau* de la résilience, voici un schéma issu de son ouvrage (*Ibid.*, p.220) :

---

<sup>6</sup> Ce vecteur est particulièrement fort pour certains jeunes immigrants. Vatz-Laaroussi rapporte ainsi les propos d'une jeune fille, de 16 ans, originaire d'Europe de l'Est : « [...] Plus tard je veux faire de la politique et je veux être comme les dirigeants des pays. Je veux avoir à prendre des décisions comme X, de mon roman » (*Ibid.*, p.222).

Figure 4.1

### Mobilité et faisceau de résilience dans la trajectoire familiale de migration



Ainsi, bien que la conception de la résilience soit élaborée à un niveau individuel – la résilience de la famille immigrante – elle repose sur une prise en compte large, du réseau transnational au territoire habité. De plus, et surtout, les travaux de Vatz-Laaroussi sont réalisés dans l’optique de proposer des recommandations au niveau non plus individuel, mais des orientations politiques : « il convient d’abord d’envisager les orientations politiques et les programmes qui permettent d’accompagner et de reconnaître les forces du réseau migrant favorisant ainsi son actualisation comme bassin de résilience et donc d’intégration » (*Ibid.*, p.230). Vatz-Laaroussi recommande ainsi d’adopter des politiques qui favorisent le regroupement et l’immigration familiale, dans la mesure où le réseau est porteur d’insertion sociale, ou encore qui appuient davantage les programmes sociaux qui soutiennent l’entraide (en l’occurrence, notamment en région).

#### c) La migration, comme facteur de résilience ?

Plus proche des conceptions socioécologiques du concept de résilience, Delaunay *et al.* (2016) offre un aperçu de l’enjeu de la migration des jeunes comme facteur de résilience dans une communauté rurale sénégalaise aux prises avec des changements écologiques, économiques et socioculturels. Cette étude



propose de considérer ces migrations circulaires et temporaires, non pas en termes de rupture pour le migrant ou pour sa société d'origine, mais, au contraire, comme une manière de s'adapter aux besoins de diversifier les ressources familiales face à l'incapacité de l'agriculture à couvrir les besoins de base. Outre cette résilience au niveau de la communauté, les auteurs remarquent également une adaptation face aux nouveaux besoins des jeunes avides de modernité. Ces parcours de migration en ville leur permettent en effet d'acquérir de nouvelles compétences et ainsi de développer de nouvelles activités de retour au village, se constituant comme « facteur d'innovation économique » (*Ibid.*, p.20).

Néanmoins, cette conception de la migration comme résilience prête aussi le flanc aux critiques, notamment dans un contexte de changements climatiques. En effet, Felli (2014), par exemple, a montré comment les discours produits au sein des organisations internationales sont passés de « réfugiés climatiques » à « migrants climatiques », troquant par la même occasion leur statut de « victime » pour celui de « solution ». La migration est alors présentée comme une stratégie d'adaptation efficace aux changements climatiques et les « migrants environnementaux » comme des « individus entrepreneuriaux et mobiles, dont la circulation à l'échelle planétaire doit être encouragée précisément afin de produire de la "résilience" » (*Ibid.*, para. 30). Cette résilience se produit à la fois par le développement de capacités que cette mobilité favorise et les transferts de fonds vers le territoire d'origine. Ainsi, cette stratégie d'adaptation ne conteste-t-elle pas les dégradations environnementales, mais permet d'y répondre, en plus de se révéler bénéfique pour l'économie politique mondiale. Face à cet essor encouragé de la migration climatique, ceux qui demeurent immobiles face à ces changements seraient « en manque de résilience » (*Ibid.*).

#### **d) La sécurité, comme facteur de résilience face à l'immigration ?**

Pour terminer, arrêtons-nous sur le cas, très actuel, où c'est, cette fois, l'immigration qui est perçue comme l'élément « perturbateur ». Alors, la résilience peut être comprise comme le maintien du statu quo, dans un contexte de sécuritisation des sociétés : « Une société, craignant que l'arrivée de migrants en grand nombre bouscule drastiquement les fondements de son identité collective, pourrait en effet privilégier la résilience comme le maintien du statu quo et ainsi accepter largement les tentatives de sécuritisation proposées par certains agents. La survie de l'objet de référence (l'identité collective) serait ainsi protégée par une stratégie de résilience (visant le maintien du statu quo) face à des chocs exogènes (arrivées réelles ou potentielles de migration massive) » (Bourbeau 2013, p.33).

## Bibliographie:

Aschan-Leygonie, C. 2000. Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux. *L'Espace Géographique*, 29 (1), 64-77.

Bahi, B. & Piquemal, N. 2013. « Dépossession socio-économique, linguistique et résilience : horizons de mobilité sociale chez les élèves immigrants, réfugiés au Manitoba. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 25(1-2), 109–128. doi:10.7202/1026088ar

Barroca, Bruno, Maryline DiNardo et Irène Mboumoua. 2013. « De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? », *EchoGéo [En ligne]*, 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 16 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13439> ; DOI : 10.4000/echogeo.13439

Bourbeau, Philippe. 2013. « Processus et acteurs d'une vision sécuritaire des migrations : le cas du Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (4), pp. 21-41.

Cissé, Birane, Jacques Quensière, et Alioune Kane. 2018. « Vulnérabilisation ou résilience des banlieues insalubres de Dakar », *Mondes en développement*, vol. 181, no. 1, 2018, pp. 131-146.

Cyrulnik B. 2002. *Un Merveilleux malheur*, Paris, Éditions Odile Jacob

Cyrulnik B. 2004. *Parler d'amour au bord du gouffre*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Dauphiné, André, et Damienne Provitolo. 2007. « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, vol. 654, no. 2, 2007, pp. 115-125.

Delaunay, Valérie, Emmanuelle Engeli, Régine Franzetti, Guillaume Golay, Aurore Moullet, et al.. 2016. « La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? ». *Afrique Contemporaine, La Documentation Française*, 2016, Être jeune en Afrique rurale, 259, pp.75-94.

Disaster Resilience Leadership Academy. 2012. *Évaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience*, Tulane University's, Université d'Etat d'Haïti, mai 2012, 50 p.

Djament-Tran, G., Le Blanc, A., Lhomme, S., Rufat, S. et Reghezza-Zitt, M. 2011. « Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire » *Rapport de recherche*, 31 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293/document>

Felli, Romain, « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale ». 2014. *Éthique publique [En ligne]*, vol. 16, n° 1 | 2014, mis en ligne le 16 août 2014, consulté le 03 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1371> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.1371

Illouz, Eva. 2016. « Gare aux usages idéologiques de la résilience » *Le Monde* | 30.12.2016, consulté le 15 août 2018.

Jourdan-Ionescu, C., Ionescu, S., Kimessoukié-Omolomo, É., & Julien-Gauthier, F. (dir.). 2018 Résilience et culture, culture de la résilience. Québec, Canada : Livres en ligne du CRIRES. Disponible à : <https://lel.crires.ulaval.ca/oeuvre/resilience-et-culture-culture-de-la-resilience>

Kamanzi, C., Zhang, X., Deblois, L. & Deniger, M. 2007. « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés. » *Revue des sciences de l'éducation*, 33(1), 127–145. doi:10.7202/016192ar

Kanouté, F., Charrette, J., André, J. V., Rachédi, L. & Rahm, J. 2014. « Les dynamiques d'établissement, les enjeux scolaires et les ressources communautaires. Le point de vue de parents d'origine haïtienne et d'intervenants. » *Diversité urbaine*, 14(2), 31–50. doi:10.7202/1035424ar

Lafortune, G. 2014. « Les défis de l'intégration sociale et scolaire de jeunes d'origine haïtienne immigrés au Québec après le séisme survenu en Haïti en janvier 2010. » *Diversité urbaine*, 14(2), 51–75. doi:10.7202/1035425ar

Lallau B. 2011. « La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? », *Éthique et économique*, Vol. 8, n°1, <http://ethique-economique.net/>

Lamont, Michèle, Jessica S. Welburn, et Crystal M. Fleming. 2013. « Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux États-Unis », *Informations sociales*, vol. 177, no. 3, pp. 76-84.

Lapointe-Gagnon, Myriam et Jourdan-Ionescu, Colette. 2018. « Le récit narratif : un outil de résilience assistée pour les jeunes migrants. » *Migration et résilience*, p. 226.

Manciaux M. Vanistendael R. Lecomte M. et Cyrulnik B. 2011. « La résilience hier et aujourd'hui », in M. Manciaux (dir.) *La Résilience : résister et se construire*, Genève, Éditions Médecine et Hygiène, coll. « Cahiers médicaux-sociaux », 2001.

Manciaux, Michel. 2011. « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, vol. tome 395, no. 10, pp. 321-330.

Marquis, Didier. 2015. *Résilience des populations rurales javanaises face à la transition agraire : désagrarianisation, migrations et entrepreneuriat*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Montréal

Martuccelli, Danilo. 2013. « La résilience sociale en perspectives. » *La vie des idées* 25 (2013).

Ndengeyingoma, Assumpta, St-Pierre, Isabelle, et Kilpatrick, Kelley. 2018. « La résilience d'infirmières formées à l'étranger lors de l'intégration au travail. » *Migration et résilience*, p. 189.

Paddeu, Flaminia. 2012. « Faire face à la crise économique à Detroit : les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine ? », *L'Information géographique* 2012/4 (Vol. 76), p. 119-139. DOI 10.3917/lig.764.0119

Piérart, Geneviève, Gulfi, Alida, Scozzari, Elena, et al. 2018. « Le récit de vie comme support de résilience : recherche-action avec des familles migrantes ayant un enfant en situation de handicap. » *Migration et résilience*, p. 208.

Pigeon, Patrick. 2012. « Apports de la résilience à la géographie des risques : l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée, France). » [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement* 12, no. 1 (2012).

Piquemal, N. 2017. « Nouveaux-arrivants et enseignement en milieu franco-manitobain : regards croisés sur des pensées et pratiques favorisant la résilience. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(2), 491–519. doi:10.7202/1042270ar

Quenault, Béatrice. 2013. « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *EchoGéo*[En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 04 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13403> ; DOI : 10.4000/echogeo.13403

Quenault, Béatrice. 2017. « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », *Mondes en développement*, vol. 180, no. 4, 2017, pp. 35-52.

Rufat, Samuel. 2018. « Estimations de la résilience des territoires, sociétés, villes », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 30 | mai 2018, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 07 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/19223> ; DOI : 10.4000/vertigo.19223

Théorêt, M. 2005. *La résilience, de l'observation du phénomène vers l'appropriation du concept par l'éducation*. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(3), 633–658. doi:10.7202/013913ar

Tisseron, Serge. 2017. *La résilience : « Que sais-je ? »* n° 3785. Presses universitaires de France.

Toubin Marie, Serge Lhomme, Youssef Diab, Damien Serre et Richard Laganier. 2012. « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 1 | Mai 2012, mis en ligne le 24 mai 2012, consulté le 03 août 2018.

Thomas, Isabelle et Antonio da Cunha (dir.). 2017. *La ville résiliente: Comment la construire?*. Les Presses de l'Université de Montréal, 257 p.

Trosseille, Noémie. 2018. « RICOCHETS. De la translation des vulnérabilités à la résilience des demandeurs d'asile. Une étude de cas à Montréal. » *Migration et résilience*, p. 181.

UNICEF. 2011. *Action humanitaire de l'UNICEF pour les enfants : Renforcer la résilience*. Mars 2011, 84 p. [https://www.unicef.org/french/hac2011/images/HAC2011\\_FR\\_PDA\\_web.pdf](https://www.unicef.org/french/hac2011/images/HAC2011_FR_PDA_web.pdf)

Vatz Laaroussi, Michèle. 2007. « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec. » *Enfances, Familles, Générations*, (6). doi:10.7202/016480ar

Vatz-Laaroussi, Michèle. *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Vol. 41. PUQ, 2009, 268 p.

### **Bibliographie thématique et résumés:**

#### **Perspectives socioécologiques et systémiques (écologie, géographie, études urbaines et coopération internationale)**

**Aschan-Leygonie, C. 2000. Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux. *L'Espace Géographique*, 29 (1), 64-77.**

Résumé : Développée en particulier en écologie, la notion de résilience correspond à la capacité d'un système à intégrer une perturbation dans son fonctionnement, sans changer de structure qualitative. Un système sera dit résilient lorsqu'il est capable de se maintenir alors qu'il est affecté par une ou plusieurs perturbations. L'un des intérêts de la notion de résilience est qu'elle relativise le caractère positif d'un certain nombre de concepts systémiques, tel que la stabilité et l'équilibre. Le questionnement relatif au maintien des systèmes spatiaux est fréquemment abordé en géographie, mais il est également intéressant de considérer plus particulièrement ces moments « privilégiés » où un système est perturbé. L'objectif principal de ce travail est d'explorer la possibilité d'adapter à la géographie, et plus particulièrement à la dynamique d'un système spatial, le concept de résilience tel qu'il est conçu en écologie. L'apport d'acquis théoriques d'une autre discipline permet, en effet, de mieux comprendre la dynamique d'un système spatial lorsqu'il est perturbé.

Mots-clés : résilience, système spatial, approche systémique

**Barroca, Bruno, Maryline DiNardo et Irène Mboumoua. 2013. « De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? », *EchoGéo* [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 16 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13439> ; DOI : 10.4000/echogeo.13439**

Résumé : La vulnérabilité et la résilience sont deux concepts qui ont émergé dans des domaines différents et sont utilisés actuellement pour analyser et caractériser les risques. La notion de vulnérabilité constituait le paradigme dominant dans la caractérisation du risque et l'analyse des cyndiniques. Depuis les années 2000, la résilience est mobilisée plus fréquemment en géographie et en urbanisme notamment car le concept de vulnérabilité montre ses limites dans la compréhension des risques. Pour exister, la notion de résilience a évolué. Elle s'impose aujourd'hui comme une notion majeure dans l'analyse des risques. L'objectif de cet article est de comprendre comment le glissement sémantique s'est opéré entre vulnérabilité et résilience. A partir de l'analyse de bases de données, nous montrons que l'usage du terme de résilience est limité jusqu'au milieu des années 2000 puis se développe rapidement. Ensuite, nous tentons de proposer des hypothèses qui pourraient expliquer l'apparition et le développement rapide de la résilience. Enfin, nous essayerons de montrer le risque d'instrumentalisation du concept de résilience par les acteurs de l'aménagement.

**Cissé, Birane, Jacques Quensière, et Alioune Kane. 2018. « Vulnérabilisation ou résilience des banlieues insalubres de Dakar », *Mondes en développement*, vol. 181, no. 1, 2018, pp. 131-146.**

Résumé : Dans la banlieue de Dakar où l'urbanisation de certains quartiers s'est faite dans l'urgence lors de la vague d'exode rurale des années de sécheresse, la remise en eau des bas-fonds crée des conditions d'insalubrité qui conduisent à s'interroger sur l'usage actuellement fait de la notion de résilience. Est-il réellement du devoir (du pouvoir) des populations de s'adapter aux conditions d'insalubrité dans lesquelles l'État les a plongées et maintenues depuis cinquante ans ? Des réponses sont proposées ici.

Mots-clés risques urbains, inondations, vulnérabilisation des populations, banlieues, résilience sociale

**Dauphiné, André, et Damien Provitolo. 2007. « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, vol. 654, no. 2, 2007, pp. 115-125.**

Résumé : Les systèmes socio naturels possèdent la capacité de résister aux aléas. Les catastrophes les perturbent, mais les font rarement disparaître. Le concept de résilience, d'origine physique, qui illustre cette capacité s'est enrichi lors de son transfert dans différentes disciplines scientifiques. Certes, la résilience est difficile à mesurer. Mais sa connaissance permet d'adopter de nouvelles formes de gestion des risques naturels ou sociaux. Ces nouvelles formes de gestion sont très différentes des approches technologiques qui ne sont pas toujours bien adaptées au milieu ou à la société.

Mots clés : Résilience, résistance, risque, aléa, vulnérabilité, multidisciplinaire, système

**Disaster Resilience Leadership Academy. 2012. *Évaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience*, Tulane University's, Université d'Etat d'Haïti, mai 2012, 50 p.**

<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UEH%20Tulane%20DRLA%20Haiti%20Humanitarian%20Aid%20Evaluation%20FRENCH%20May%202012.pdf>

Résumé : Le présent rapport publie les résultats du programme d'Évaluation de l'Assistance Humanitaire en Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010, dirigé conjointement par la Disaster Resilience Leadership Academy de l'Université de Tulane et par l'Université d'Etat d'Haïti. Le projet a bénéficié du soutien financier de la Fondation Bill & Melinda Gates.

**Djament-Tran, G., Le Blanc, A., Lhomme, S., Rufat, S. et Reghezza-Zitt, M. 2011. « Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire » Rapport de recherche, 31 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293/document>**

Résumé : Concept à la mode, la résilience s'impose désormais tant dans les recherches académiques que dans les pratiques gestionnaires. La polysémie du terme nourrit de nombreux débats sur son utilisation et sa pertinence heuristique et opérationnelle. L'objet de cet article n'est pas de trancher dans ces débats mais de montrer, à partir d'un état de l'art pluridisciplinaire, qu'il y a incompatibilités entre certaines acceptions du terme. Ces incompatibilités soulèvent des questions théoriques, qui conduisent d'ailleurs certains chercheurs, en particulier en dehors de la cindynique, à rejeter l'utilisation du terme. L'analyse du concept fait également émerger des écueils méthodologiques. Ces derniers sont manifestes lorsque l'on cherche à traduire la théorie en termes opérationnels. La résilience apparaît en effet comme une réponse prometteuse aux difficultés récurrentes rencontrées dans la gestion du risque. Or, elle ne les résout que partiellement et en suscite de nouvelles. Enfin, sa mise en œuvre comporte des risques éthiques et politiques. L'injonction à la résilience qui semble s'imposer jusqu'à l'échelon international, implique en effet un certain nombre de présupposés moraux et idéologiques, qui ne sont pas toujours clairement énoncés mais qui posent problème.

Mots clés : Résilience, gestion des risques, théorie, méthodologie, idéologie.

**Felli, Romain, « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale ». 2014. *Éthique publique* [En ligne], vol. 16, n° 1 | 2014, mis en ligne le 16 août 2014, consulté le 03 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1371> ; DOI : 10.4000/ethiquepublique.1371**

Résumé : La présente contribution se propose de traiter de la possible émergence d'une nouvelle norme internationale en matière de politique environnementale qui viendrait renforcer la norme actuelle de l'environnementalisme libéral. Dans un contexte marqué par un pessimisme croissant quant à la possibilité pour nos sociétés d'éviter les effets les plus nuisibles du changement environnemental, et du changement climatique en particulier, le langage des organisations internationales chargées de la gouvernance de l'environnement marque un tournant « adaptatif ». Le but de la politique environnementale internationale serait désormais moins de lutter contre les changements environnementaux que de créer les conditions dans lesquelles les individus, les régions, les systèmes socioécologiques, voire les États, pourraient non seulement « vivre avec » ce changement, mais même en tirer profit. L'émergence de la « résilience » comme éthique est la condition de cette nouvelle manière productive de concevoir les rapports entre changement environnemental et société.

**Lallau B. 2011. « La résilience, moyen et fin d'un développement durable ? », *Éthique et économique*, Vol. 8, n°1, <http://ethique-economique.net/>**

Résumé : Du fait de la montée des périls environnementaux, le concept de résilience fait l'objet d'une attention croissante dans le champ du développement. Il a d'abord été exploré dans le champ des analyses systémiques, celui des systèmes socio-écologiques en particulier. Il convient toutefois, d'une part d'interroger la pertinence et la portée de ce concept au niveau microéconomique, d'autre part

d'interroger les liens qui l'unissent au développement durable. Le cadre conceptuel proposé articule l'approche par les capacités et l'analyse économique de la gestion des risques, permettant de mettre en avant les capacités d'action face aux risques et de réaction face aux chocs. Il conduit à envisager la possibilité de faire de la résilience une finalité d'un développement durable. Ceci soulève deux difficultés majeures, tenant à la complexité de l'analyse des capacités d'action individuelles, et à l'articulation de ces capacités avec des dynamiques collectives.

**Marquis, Didier. 2015. Résilience des populations rurales javanaises face à la transition agraire : désagrariation, migrations et entrepreneuriat, Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Montréal**

Résumé : L'île de Java fait partie des régions les plus densément peuplées du monde. Lors de la seconde moitié du vingtième siècle, le gouvernement indonésien a instauré des politiques de transmigrations visant à décongestionner démographiquement l'île-maîtresse. Mais les objectifs de ce programme étaient multiples, visant notamment à fournir la main d'œuvre agricole, à bas prix, aux agro-industries afin de les inciter à s'installer dans les îles de la périphérie javanaise. La transition agraire a valorisé l'implantation de l'agriculture intensive à grande échelle. Ceci a contribué à l'exclusion progressive des paysans Javanais au sein des systèmes de production agricole, engendrant un changement de valeurs et d'aspirations au sein des communautés rurales. La transition agraire a ainsi contribué à accentuer la désagrariation des communautés rurales javanaises, se traduisant en un immense surplus de main-d'œuvre dans les campagnes suite à la révolution verte qui a été entamée au cours de la décennie 1970. L'émergence d'un noyau d'entrepreneurs et les migrations de travailleurs sont au cœur des stratégies de résilience économique développées par les paysans javanais pour faire face aux impacts de la transition agraire. Les rapatriements de fonds qui découlent des migrations contribuent à la survie de certaines communautés rurales, dans lesquelles de nombreux membres passent le plus clair de leur temps à l'extérieur du village.

**Paddeu, Flaminia. 2012. « Faire face à la crise économique à Detroit : les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine ? », L'Information géographique 2012/4 (Vol. 76), p. 119-139. DOI 10.3917/lig.764.0119**

Résumé : Detroit subit aujourd'hui un état de crise généralisé, aggravé par la crise économique de 2008. Les politiques urbaines, paralysées par la dette publique, ne peuvent y apporter des réponses. Face à une politique d'austérité urbaine et une ville devenue dysfonctionnelle, une partie de la société civile réagit en mettant en place des pratiques économiques alternatives telles que des jardins communautaires ou le démantèlement de maisons en ruine. Ces pratiques, proposées hors de toute institution, participent de plus en plus à la création de nouvelles solidarités et au renforcement des



communautés à l'échelle du quartier. Plus encore, elles font émerger des propositions de nouveaux modèles urbains, permettant de penser une résilience urbaine pour Detroit.

**Pigeon, Patrick. 2012. « Apports de la résilience à la géographie des risques : l'exemple de La Faute-sur-Mer (Vendée, France). » [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement* 12, no. 1 (2012).**

Résumé : L'article cherche à comprendre pourquoi on observe aujourd'hui un recours accru à la notion de résilience en géographie des risques, bien qu'il reste limité. La principale justification vient de la volonté, vérifiée dans une discipline proche, l'écologie, d'identifier des problèmes liés aux coévolutions entre les villes et leurs environnements, et à leurs gestions. Ces coévolutions se sont intensifiées au cours des dernières décennies, posant la question des relations entre catastrophes et urbanisation. C'est ce qui permettrait de comprendre le caractère contradictoire de la notion de résilience, en lien étroit avec la place paradoxale des catastrophes dans des sociétés qui n'ont pourtant jamais été autant urbanisées. La notion de résilience pourrait donc être utile à la compréhension, notamment géographique, des catastrophes, précisément par son caractère contradictoire. L'article s'appuie sur l'exemple de la catastrophe de La Faute-sur-Mer pour défendre les interprétations proposées. Finalement, cela nous amène à souligner les limites des utilisations officielles de la notion, comme celles de l'ONU, lorsqu'elle désigne le renforcement des sociétés locales dans le but de prévenir les catastrophes.

Mots-clés : résilience, catastrophes, géographie, écologie, urbanisation, changement climatique, risques, La Faute-sur-Mer, France

**Quenault, Béatrice. 2013. « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *EchoGéo*[En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 04 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13403> ; DOI : 10.4000/echogeo.13403**

Résumé : À partir d'une revue de la littérature académique, cet article opère un examen critique de la mobilisation du concept de résilience dans le domaine de l'adaptation au changement climatique dans les systèmes urbains. Il s'interroge tout d'abord sur les véritables raisons de l'engouement actuel autour de ce concept, se pose ensuite en rupture avec la vision dominante de la face opposée considérant le couple vulnérabilité/résilience comme le revers d'une même médaille aux polarités inversées (négative versus positive) et discute, enfin, l'idée de plus en plus communément admise que la résilience

représenterait un nouveau paradigme de la gestion des risques et de la planification urbaine durable en lien avec le changement climatique.

**Quenault, Béatrice.** 2017. « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », *Mondes en développement*, vol. 180, no. 4, 2017, pp. 35-52.

Résumé : Cet article montre que, représentant une sorte d'assurance contre le risque, la rhétorique de la résilience formulée par le discours onusien pour promouvoir la réduction des risques de catastrophe (RRC) et le développement durable revêt une dimension à la fois positive et prescriptive qui a influencé sa propagation dans le champ de l'aide internationale dont elle a contribué à réformer les principes, l'architecture et les procédures de financement. Mots clé : résilience réduction des risques de catastrophes aide internationale gouvernance adaptative développement durable

**Rufat, Samuel.** 2018. « Estimations de la résilience des territoires, sociétés, villes », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 30 | mai 2018, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 07 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/19223> ; DOI : 10.4000/vertigo.19223

Résumé : Les organisations internationales multiplient ces dernières années les rapports proposant des mesures de la résilience face aux catastrophes ou aux changements climatiques. Mais d'un côté les agences des Nations unies promeuvent la résilience avec d'importants enjeux financiers ; de l'autre, elles reconnaissent à mi-mot qu'il n'est pas possible d'estimer ou de mesurer la résilience, ou en tout cas de s'assurer que les différentes méthodes mesurent bien la résilience et non pas un autre construit, comme la pauvreté, ou un proxy, comme la vulnérabilité, etc. Cette situation est paradoxale : comment promouvoir des guides d'application, enjoindre les acteurs locaux à des plans d'action, les gouvernements à lever des fonds, voire suivre le déroulé des projets et les éventuels progrès sur le terrain à partir d'une notion qu'on ne sait pas mesurer ? Le champ semble submergé par la multitude des approches théoriques, modèles et cadres d'analyse de la résilience qui émergent continuellement, mais avec peu de liens entre eux. Ce foisonnement des cadres théoriques et modèles semble à son tour alimenter une prolifération des approches méthodologiques de l'estimation et de la mesure de la résilience. Mais de nombreux travaux révèlent que les choix méthodologiques, lorsqu'ils sont mentionnés à défaut d'être justifiés ou argumentés, sont bien plus dépendants de l'accès aux données que des cadres théoriques ou des objectifs de la mesure. Et il semble presque impossible de valider ces estimations pour s'assurer que c'est bien la résilience qu'elles mesurent. C'est la critique la plus radicale que l'on peut adresser à la résilience : s'il n'est pas possible de la mesurer, son utilisation doit rester cantonnée à l'analyse de discours.

**Toubin Marie, Serge Lhomme, Youssef Diab, Damien Serre et Richard Laganier. 2012. « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 1 | Mai 2012, mis en ligne le 24 mai 2012, consulté le 03 août 2018.**

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9208> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.9208

Résumé : Le concept de résilience réinterroge la façon de penser le système urbain et ses perturbations. Appliqué à la ville, il peut être défini comme la capacité d'un système urbain à absorber une perturbation et à retrouver ses fonctions à la suite de cette perturbation. Dès lors, l'opérationnalité du concept passerait par la nécessité d'adapter le fonctionnement du système urbain tout comme ses composants aux perturbations potentielles, à reconstruire le système urbain suite à une perturbation majeure ou à définir des modalités de gestion de crise en intégrant la complexité même de la ville. Ainsi le concept de résilience appliqué à la ville semble trouver des traductions opérationnelles, notamment en matière de services urbains, qui répondent également aux objectifs de durabilité. En partant de l'analyse des définitions des deux concepts de durabilité et de résilience appliqués à la ville, l'objectif de cet article est de s'interroger sur la façon dont s'articulent les concepts de résilience et de ville durable puis de proposer des outils et méthodes contribuant à la résilience de la ville dans une optique de durabilité, avant d'en étudier les limites.

Mots-clés : [résilience urbaine](#), [ville durable](#), [services urbains](#), [interdépendance](#)

**Thomas, Isabelle et Antonio da Cunha (dir.). 2017. *La ville résiliente: Comment la construire?*. Les Presses de l'Université de Montréal, 257 p.**

Résumé : Lieux majeurs de toutes les accumulations matérielles, sociales et économiques, les villes sont au cœur de la question des changements climatiques. Leur avenir dépendra de notre capacité à inventer des espaces urbains habitables, justes et résilients. Les auteurs font ici le pari d'une action collective capable de transformer les menaces en force constructrice, de maîtriser la vulnérabilité des espaces urbanisés tout en renforçant leur résilience. Pour ce faire, il faut comprendre les formes et les structures de la ville contemporaine, afin d'orienter les politiques et la planification territoriale.

Ce livre offre un recueil des connaissances les plus récentes sur l'adaptation des villes aux changements climatiques et rassemble les réflexions de professeurs-chercheurs et de professionnels non seulement du Québec mais aussi de France, de Suisse, des États-Unis et du Brésil. Les auteurs y analysent avec acuité certaines des controverses les plus pressantes sur le climat, sujet épineux et source de grandes préoccupations dans la population.

**UNICEF. 2011. Action humanitaire de l'UNICEF pour les enfants : Renforcer la résilience. Mars 2011, 84 p. [https://www.unicef.org/french/hac2011/images/HAC2011\\_FR\\_PDA\\_web.pdf](https://www.unicef.org/french/hac2011/images/HAC2011_FR_PDA_web.pdf)**

**Manciaux M. Vanistendael R. Lecomte M. et Cyrulnik B. 2011. « La résilience hier et aujourd'hui », in M. Manciaux (dir.) *La Résilience : résister et se construire*, Genève, Éditions Médecine et Hygiène, coll. « Cahiers médicaux-sociaux », 2001.**

Résumé : Cet ouvrage collectif, pluridisciplinaire et international, est une revue générale, à la fois conceptuelle et concrète de la résilience, dont l'un des co-auteurs, J. Vanistendael, donne la définition suivante : « Capacité à réussir de manière acceptable pour la société en dépit d'un stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative ». Il comporte six grands chapitres : 1) La résilience hier et aujourd'hui ; 2) Résilience : cadre et cycles de vie ; 3) La résilience en action : vignette clinique ; 4) La résilience en question ; 5) Du concept à l'application ; 6) Éthique et résilience. Cet ouvrage constitue une excellente base de réflexion sur la résilience en vue de susciter des recherches interdisciplinaires, une formation, et des activités de qualités au service des enfants, des familles et des groupes humains en difficultés, ou en souffrance. Il devrait intéresser un vaste public incluant tous les professionnels se consacrant à l'enfance et à la famille dans le domaine social, sanitaire et éducatif.

**Manciaux, Michel. 2011. « La résilience. Un regard qui fait vivre », *Études*, vol. tome 395, no. 10, pp. 321-330.**

Résumé : Le premier sens du mot concerne la résistance des matériaux aux chocs. Il est aujourd'hui utilisé par les sciences humaines, afin de mettre en évidence les ressources, trop souvent méconnues ou inexploitées, des êtres humains éprouvés par des conditions de vie difficiles. Un autre regard sur ceux qui sont confiés à nos soins.

**Tisseron, Serge. 2017. *La résilience : « Que sais-je ? » n° 3785*. Presses universitaires de France.**

Résumé : Le mot de « résilience » rencontre aujourd'hui un succès considérable. Pourtant, si elle constitue pour certains un véritable tournant dans la façon de considérer la psychopathologie, la résilience n'est pour d'autres qu'un habillage neuf pour désigner divers processus connus depuis longtemps : ceux qui permettent de résister à un traumatisme et/ou de se reconstruire après lui. L'auteur analyse les raisons de l'attrait que la résilience suscite. Il expose son histoire, d'abord américaine, et pointe les divergences autour de ses définitions et de ses usages. Tantôt processus et tantôt trait de personnalité, sorte d'immunologie psychique ou méthode de prévention, la résilience connaît en effet de multiples déclinaisons et recouvre des conceptions variées, voire opposées.

**Théorêt, M. 2005. La résilience, de l'observation du phénomène vers l'appropriation du concept par l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 31(3), 633–658. doi:10.7202/013913ar**

Résumé : L'objectif de ce texte est d'examiner la valeur du concept de résilience pour l'éducation, en étudiant ses possibilités d'application à même les interactions entre divers champs sémantiques. Afin de contribuer à une analyse conceptuelle qui gagne en clarté et en rigueur, l'examen de la résilience est ici balisé en référence à ses désignations pratique, formelle, axiologique et explicative. Sont ainsi dégagés le noyau et le réseau conceptuels qui mettent en évidence les notions de risque et d'adaptation comme pivots de la définition. Les principales critiques adressées à ce corpus de recherche permettent d'esquisser une reformulation de la résilience éducationnelle qui tient compte de la perspective systémique et des postulats de la théorie écologique de Bronfenbrenner (1979). Sont ainsi proposés, de manière exploratoire, quelques éléments d'un modèle écologique de résilience éducationnelle, propres à favoriser le développement d'écoles en santé.

### **Perspective de « résilience sociale »**

**Lamont, Michèle, Jessica S. Welburn, et Crystal M. Fleming. 2013. « Réactions à la discrimination raciale et résilience sociale dans le contexte néolibéral aux États-Unis », *Informations sociales*, vol. 177, no. 3, pp. 76-84.**

Résumé : Les membres de groupes stigmatisés s'attendent souvent à ce que l'on scrute leurs moindres faits et gestes, et à être ignorés, rabaissés, incompris et méprisés dans leur vie quotidienne. Cet article porte sur une étude comparative qui a porté sur les points suivants : comment interprètent-ils la réalité qu'ils vivent et réagissent-ils ? De quelles ressources disposent-ils pour ce faire ? En quoi leurs réactions sont-elles façonnées par le néo-libéralisme ? Comment les réactions à la stigmatisation peuvent-elles contribuer à la résilience sociale ?

**Martuccelli, Danilo. 2013. « La résilience sociale en perspectives. » *La vie des idées* 25 (2013).**

Partant de la notion de résilience sociale, un ouvrage collectif explique comment les individus parviennent à s'adapter aux changements apportés par l'ère néolibérale. Loin d'être un programme homogène, le néolibéralisme apparaît alors comme une doctrine soumise à résistance et à réinterprétation. Ouvrage recensé : Peter A. Hall, Michèle Lamont (eds.), *Social Resilience in the Neoliberal Era*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 396 p.

### **Immigration et résilience**

**Bahi, B. & Piquemal, N. 2013. « Dépossession socio-économique, linguistique et résilience : horizons de mobilité sociale chez les élèves immigrants, réfugiés au Manitoba. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 25(1-2), 109–128. doi:10.7202/1026088ar**

Résumé : À travers des données qualitatives obtenues au moyen d'entrevues semi-structurées auprès de jeunes immigrants réfugiés, ce texte examine les supports de réussite socio-scolaire de ceux-ci en milieu franco-manitobain. Cet examen renvoie à l'identification de stratégies de soutien relatives aux trois instances suivantes du vécu quotidien de l'enfant-réfugié dans le nouvel environnement : interface famille-école ; langue et communication à l'école ; culture, identité et réseaux de solidarité en milieu scolaire. L'analyse des données effectuées en référence aux notions de résilience et de mobilité sociale révèle qu'à l'échelle individuelle, le jeune élève semble faire montre d'une ingénierie sociale qui s'allie à l'expression d'un comportement résilient. Ce comportement laisse entrevoir, principalement, l'élaboration d'un nouveau projet de vie, d'un sentiment d'appartenance à l'institution scolaire, de nouvelles amitiés, avec une volonté de faire preuve de sa compétence face aux défis. Ces données structurent l'élan de sa nouvelle mobilité sociale.

**Bourbeau, Philippe. 2013. « Processus et acteurs d'une vision sécuritaire des migrations : le cas du Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (4), pp. 21-41.**

Résumé : La perception des migrations internationales a significativement changé depuis la fin de la guerre froide. Auparavant largement traitées sous un angle économique et démographique, les migrations internationales sont depuis quelques années une préoccupation de sécurité de la majorité des pays membres de l'OCDE. Pour décrire ce virage sécuritaire, les chercheurs parlent de la sécuritisation des migrations ou de migrations qui évoluent dans un cadre sécuritaire. Or, si la littérature théorique sur le processus de sécuritisation est bien développée, la base empirique demeure incomplète et limitée, particulièrement l'analyse de contenu de discours réalisée de façon systématique et sur une période de temps relativement longue. Deux objectifs guident cet article. D'une part, l'auteur cherche à analyser, sur la base d'une étude comparative des discours de plusieurs agents politiques au Canada entre 1989 et 2011, le rôle de nombreux agents dans le processus de sécuritisation des migrations. D'autre part, il tente de dégager, en conclusion et sur la base de son analyse, des hypothèses de travail pour les études sur la sécuritisation des migrations.

Mots-clés : sécurité, migrations, discours, mécanismes sociaux, agents, résilience

**Delaunay, Valérie, Emmanuelle Engeli, Régine Franzetti, Guillaume Golay, Aurore Moullet, et al.. 2016. « La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? ». *Afrique Contemporaine*, La Documentation Française, 2016, Être jeune en Afrique rurale, 259, pp.75-94.**

Résumé : A partir de données de deux décennies de suivi démographique et de deux campagnes d'enquêtes qualitatives, cet article examine le rôle de la mobilité des jeunes dans l'adaptation d'une communauté rurale sénégalaise aux changements écologiques, économiques et socio-culturels. La migration temporaire est devenue une dimension à part entière des parcours de vie des jeunes femmes et hommes. Elle permet de diversifier les ressources familiales face à l'incapacité de l'agriculture à

couvrir les besoins de base et face aux nouveaux besoins des jeunes avides de modernité. Les formes de migration évoluent, notamment en liaison avec la montée de la scolarisation, et la mobilité transforme les relations intergénérationnelles et de genre. Toutefois, restant ancrée dans des stratégies familiales, elle ne déstructure pas cette société mais au contraire apparaît comme un facteur de résilience dans un contexte de mutations multiformes.

Mots-clés : [Migrations temporaires – Stratégies familiales – Adaptation – Résilience – Diversification des ressources – Sénégal rural – Changement climatique – Modernité](#)

**Kamanzi, C., Zhang, X., Deblois, L. & Deniger, M. 2007. « L'influence du capital social sur la formation du capital humain chez les élèves résilients de milieux socioéconomiques défavorisés. » *Revue des sciences de l'éducation*, 33(1), 127–145. doi:10.7202/016192ar**

Résumé : – Cette étude examine l'influence du capital social de l'école et de la famille sur la formation du capital humain chez les jeunes en examinant comment ce capital social permet aux élèves issus des milieux socioéconomiques défavorisés de surmonter les difficultés inhérentes à leur origine. Les données de l'enquête PISA 2000, réalisée auprès des jeunes Canadiens, montrent qu'il existe une association significative entre le capital social de l'école et de la famille et les résultats des élèves en lecture. Le test d'Anova permet de constater que, quelle que soit l'origine socioéconomique, les élèves qui obtiennent un résultat supérieur à la moyenne canadienne sont ceux qui bénéficient d'un capital social de l'école élevé en ce qui concerne l'utilisation des ressources éducatives disponibles.

Mots-clés : – capital social – capital humain – résidence – milieux socioéconomiques défavorisés

**Kanouté, F., Charrette, J., André, J. V., Rachédi, L. & Rahm, J. 2014. « Les dynamiques d'établissement, les enjeux scolaires et les ressources communautaires. Le point de vue de parents d'origine haïtienne et d'intervenants. » *Diversité urbaine*, 14(2), 31–50. doi:10.7202/1035424ar**

Résumé : Cet article aborde en général les enjeux et défis de la scolarisation en contexte urbain pluriethnique et défavorisé. Les auteures traitent cette problématique particulièrement sous l'angle du point de vue de parents d'élèves d'origine haïtienne et de celui d'intervenants communautaires de leur quartier qui collaborent avec l'école de leurs enfants. Recueillies par une méthodologie qualitative, les données de recherche présentées croisent le regard de ces acteurs sur les facteurs qui soutiennent la résilience scolaire des élèves mais aussi sur des réalités familiales spécifiques qu'il faut comprendre et dont il faut tenir compte pour mieux accompagner parents et enfants. Ainsi, les parents et les intervenants soulignent les effets du parcours migratoire sur l'exercice de la parentalité ainsi que l'imbrication entre projet migratoire familial et projet scolaire de l'enfant.

**Lafortune, G. 2014. « Les défis de l'intégration sociale et scolaire de jeunes d'origine haïtienne immigrés au Québec après le séisme survenu en Haïti en janvier 2010. » *Diversité urbaine*, 14(2), 51–75. doi:10.7202/1035425ar**

Résumé : Cet article présente les résultats d'une recherche qui a documenté le cheminement socioscolaire d'une quarantaine de jeunes d'origine haïtienne immigrés au Québec après le séisme survenu en Haïti en janvier 2010. Des entretiens individuels ont été réalisés avec les jeunes, quelques parents, des enseignants et des intervenants psychosociaux ou communautaires. Ils ont permis de retracer le vécu socioscolaire des jeunes avant et après l'immigration, les besoins qu'ils ont manifestés à l'arrivée au Québec et les formes de soutien reçues de leur environnement. Les résultats montrent la grande résilience des jeunes qui essaient de surmonter les deuils, les traumatismes et les séparations générés par le séisme en s'investissant dans leur cheminement scolaire. Plusieurs ont pu s'intégrer remarquablement à l'école québécoise. D'autres présentent un cumul de vulnérabilités. Cet article discute de ces résultats.

**Lapointe-Gagnon, Myriam et Jourdan-Ionescu, Colette. 2018. « Le récit narratif : un outil de résilience assistée pour les jeunes migrants. » *Migration et résilience*, p. 226.**

Résumé : Cette étude s'intéresse au récit narratif en tant qu'outil de résilience assistée pour des adolescents ayant vécu une migration. La résilience y est conceptualisée comme un processus permettant l'adaptation réussie dans un contexte d'adversité (Ionescu, 2011). Les défis liés à la migration sont complexes, surtout lors de l'adolescence, période d'importants changements développementaux marquée par la quête identitaire. L'analyse qualitative des récits vise à comprendre le processus naturel de résilience chez ces jeunes, particulièrement au niveau de la capacité à la narration de soi, soit la capacité à se raconter sa propre histoire de vie avec cohérence. Mots-clés : Résilience, migration, adolescence, récit de vie, narration de soi.

**Ndengeyingoma, Assumpta, St-Pierre, Isabelle, et Kilpatrick, Kelley. 2018. « La résilience d'infirmières formées à l'étranger lors de l'intégration au travail. » *Migration et résilience*, p. 189.**

Résumé : Les infirmières formées à l'étranger (IFE) qui travaillent au Canada font face à plusieurs défis. Certaines relèvent ceux-ci et sortent plus fortes de ces expériences. L'objectif est d'explorer le rôle de la résilience lors de l'intégration d'IFE dans des milieux de santé au Canada. L'analyse de 76 entrevues tenues auprès d'IFE a été faite. Plusieurs caractéristiques personnelles associées à la résilience sont identifiées telles l'adaptabilité et le sentiment de contrôle. Donner un sens à son avenir en réussissant l'intégration au travail facilite la résilience. Certains facteurs personnels et environnementaux peuvent faciliter la résilience. Mots-clés : Immigration, résilience, milieu de travail, intégration, infirmière



**Piérart, Geneviève, Gulfi, Alida, Scozzari, Elena, et al. 2018. « Le récit de vie comme support de résilience : recherche-action avec des familles migrantes ayant un enfant en situation de handicap. » *Migration et résilience*, p. 208.**

Résumé : Ce texte présente les résultats d'une recherche-action menée auprès de familles migrantes ayant un enfant en situation de handicap, dans laquelle le récit de vie a été mobilisé comme support de résilience. Les familles ont participé à un programme lors duquel elles ont partagé leurs expériences en lien avec la migration et le handicap et fait le récit de leur histoire. L'analyse s'est centrée sur le sens que les familles ont donné aux défis rencontrés pour les transformer en ressources. Le programme a ainsi confirmé la fonction du récit de vie comme agent de transformation des expériences de vie. Mots-clés : Familles migrantes, handicap, récit de vie, résilience

**Piquemal, N. 2017. « Nouveaux-arrivants et enseignement en milieu franco-manitobain : regards croisés sur des pensées et pratiques favorisant la résilience. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(2), 491–519. doi:10.7202/1042270ar**

Résumé : L'objectif global de la présente étude est, à la lumière de la théorie de la résilience et des facteurs de protection et de risque liés à la notion de résilience (Leroux et Théorêt, 2014 ; Théorêt, 2005), d'offrir une interprétation critique de données qualitatives recueillies auprès d'éducateurs et d'éducatrices au sein d'une école élémentaire de la DSFM sur les récentes initiatives pédagogiques, sociales et structurelles relatives à l'intégration des nouveaux-arrivants. L'analyse des données montre une prédominance des facteurs de protection par rapport aux facteurs de risque, tant internes qu'externes, suggérant l'existence d'un personnel résilient, c'est-à-dire faisant preuve de persévérance, de résistance et de compétence dans des situations de défis. Les ressources individuelles (confiance en soi, sentiment d'accomplissement, sentiment de responsabilité personnelle, auto-efficacité et motivation intrinsèque) ainsi que les ressources environnementales (ressources humaines, opportunités de participation active, climat de collaboration) constituent des facteurs d'épanouissement et de persévérance et réduisent les facteurs de stress dans des situations rendues difficiles par les disparités de tous genres des élèves.

**Trosseille, Noémie. 2018. « RICOCHETS. De la translation des vulnérabilités à la résilience des demandeurs d'asile. Une étude de cas à Montréal. » *Migration et résilience*, p. 181.**

Résumé : La vulnérabilité se situe dans le potentiel de blessure et se translate parfois quand il est temps de se l'expliquer, et de donner un sens à la violation qui l'a fait émerger. Les demandeurs d'asile, fuyant pour survivre, en sont un bon exemple, et cet article est dédié au processus de négociation de leur identité. L'interrogation de ces protagonistes a permis de dévoiler les stratégies alternatives de quête de soi qui se dessinent en filigrane d'une vulnérabilité attribuée. Nous cherchions à comprendre comment la résilience pouvait prendre sa place au sein de cette transition identitaire précaire ; leurs récits de vie nous l'ont révélé. Mots-clés : Anthropologie, demandeur d'asile, vulnérabilité, résilience, santé

**Vatz Laaroussi, M. 2007. « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec. » *Enfances, Familles, Générations*, (6). doi:10.7202/016480ar**

Résumé : Ce texte met de l'avant l'importance du « Nous » familial et des réseaux dans lesquels il s'inscrit pour l'insertion sociale des immigrants, hommes et femmes, adultes et jeunes. Ce « Nous » familial fort, porteur d'un projet migratoire, vecteur d'insertion dans la nouvelle société de vie, médiateur avec les institutions sociales est aussi un catalyseur de résilience et parfois le quasi-unique référent de continuité dans des trajectoires de ruptures et de changements. L'analyse est effectuée au travers de trois dimensions qui parcourent et structurent les dynamiques familiales immigrantes : les processus de transmission intergénérationnelle, la mémoire et l'histoire familiales et la résilience. L'espace intergénérationnel immigrant est ainsi abordé au travers des transmissions, des créations, des solidarités, de la résilience et des réussites qu'il permet. Cette analyse, effectuée à partir de plusieurs études auprès de familles immigrantes au Québec, repose plus spécifiquement sur deux recherches portant sur la transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants (Helly, Vatz Laaroussi et Rachédi, 2001) et sur la résilience dans la réussite scolaire des jeunes immigrants et réfugiés au Québec (Vatz Laaroussi, Kanouté, Lévesque, Rachédi, 2005). Dans ces deux études, 43 familles de diverses origines et divers niveaux scolaires et socio-économiques ont été rencontrées en entrevues avec les uns ou les autres de leurs membres (parents et/ou jeune). Les résultats présentés permettent de voir que ni le pays d'origine, ni le niveau scolaire des parents n'ont à eux seuls une influence déterminante sur les processus de transmission intergénérationnelle et de résilience des jeunes. Par contre, ces éléments orientent parfois les dynamiques en jeu et surtout entraînent des modalités diverses dans les transmissions de l'histoire et de la mémoire familiale ou encore dans l'accompagnement de la réussite scolaire des jeunes.

**Vatz-Laaroussi, Michèle. *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Vol. 41. PUQ, 2009, 268 p.**

Résumé : Illustré de nombreuses histoires de mobilité, l'ouvrage analyse l'importance des dynamiques familiales, des réseaux et de l'histoire migratoire dans les rapports entretenus avec les territoires, les frontières et la mobilité, tant géographique que sociale. C'est dans ces articulations complexes que l'auteure identifie des faisceaux de résilience qui permettent aux migrants, hommes et femmes, jeunes et adultes, de survivre dans l'adversité, mais plus encore de « rebondir » et d'avancer dans un parcours d'insertion semé d'embûches. Cet ouvrage s'adresse dès lors non seulement aux chercheurs et aux formateurs de l'immigration et de l'interculturel, mais aussi aux décideurs, gestionnaires et praticiens qui œuvrent avec des migrants. L'auteure fait le pari que, s'ils saisissent ces dynamiques familiales de mobilité, les politiques, programmes et pratiques d'intervention peuvent favoriser le développement de la résilience, permettant ainsi une meilleure intégration sociale des migrants et l'adaptation des territoires qui les accueillent.